



Correction MEM2 oraux blancs n°1

TABAC + INÉGALITÉS SALARIALES
BY GRÉGORISCHÉMIE

Vos erreurs :

- ▶ Non respect du plan
- ▶ Gérer le timing
- ▶ Oublie de présentation du document
- ▶ Oublie critique et perspective !
- ▶ ~~Donner son avis!!!~~ Restez objectif
- ▶ Problématique ≠ question !
- ▶ Pas de problématiques non plus mdr
- ▶ Oublie des figures ! + lien avec le texte
- ▶ Réponse trop rapide question jury
- ▶ Attaché dans ses idées / manque d'ouverture d'esprit

Vos erreurs (2):

- ▶ Dire bonjour !!!
- ▶ Présente trop de données
- ▶ Relié le texte à l'actualité
- ▶ Vocabulaire
- ▶ « les pauvres »
- ▶ « genre »
- ▶ « J'sais pas »
- ▶ « on nous a dit »
- ▶ « truc »

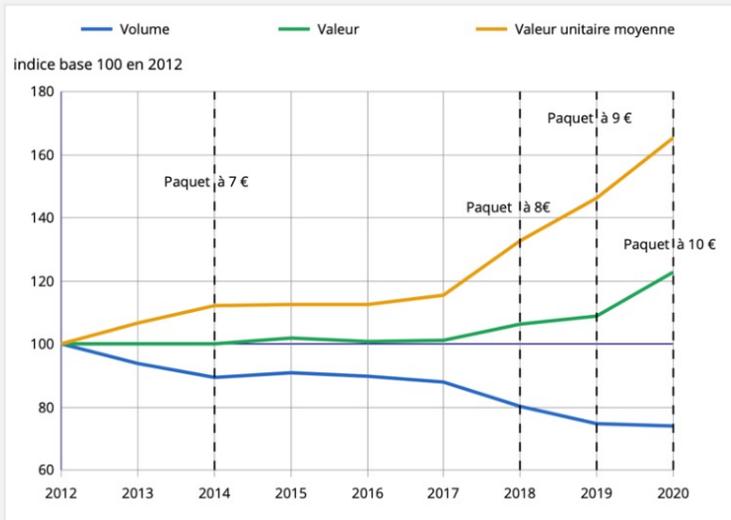
Les approvisionnements à l'étranger représentent au moins 9,5 % des ventes de tabac en France

Mélina Hillion, Vincent Monchâtre (Insee)

En 2019, selon le baromètre de Santé Publique France, 24 % des 18-75 ans fument tous les jours, contre 28 % en 2014. Selon le *Tobacco control scale*, un classement international des pays selon l'ampleur de leur politique anti-tabac, la France dispose d'une législation particulièrement stricte : en 2018, elle se classait au deuxième rang en Europe en matière de contrôle du tabagisme et au troisième rang en matière de prix du tabac (en parités de pouvoir d'achat). En particulier, le prix moyen d'une unité de tabac a augmenté de 65 % entre 2012 et 2020, tandis que le volume de tabac vendu a diminué de 26 % sur la même période (figure 1). Néanmoins, la proportion de fumeurs quotidiens reste plus élevée en France que dans la plupart des pays de l'OCDE (16,5 % en moyenne en 2019). Les ventes officielles de tabac par habitant en France sont parmi les plus faibles d'Europe. En 2019, elles représentent en moyenne 30 euros par mois et par habitant de 15 ans ou plus, et ce montant tend à diminuer en s'approchant des frontières. Dans les zones situées à plus de trois heures de route des frontières, cette valeur est de 33 euros, alors qu'elle est de 20 euros à moins d'une heure de route et de 11 euros à moins de 10 minutes, soit 63 % de moins que la moyenne nationale.

Selon l'enquête *International Tobacco Control in Europe*, la France est l'un des pays où la proportion de fumeurs déclarant acheter fréquemment du tabac à l'étranger est la plus élevée. La fermeture des frontières lors du premier confinement a fortement limité la possibilité de se procurer du tabac hors de France. Cette « expérience naturelle » permet de quantifier la part des achats transfrontaliers dans la consommation française de tabac. En avril et mai 2020, les ventes de tabac en France dépassent largement le niveau habituel, notamment à proximité des frontières (figure 3). Les ventes sont supérieures de près de 90 % dans les communes situées à moins de 10 minutes d'une frontière et de 65 % dans celles situées entre 10 et 20 minutes ; elles ne diffèrent pas significativement au-delà de 200 minutes. L'effet est moins prononcé près de la Suisse, où le prix du tabac en 2020 est proche de celui de la France, et à proximité du nord de l'Italie, où l'accès aux frontières est rendu plus difficile par les nombreux cols de montagne et tunnels à péage. Sur l'ensemble du territoire métropolitain (hors Corse), le surplus de ventes de tabac est estimé à 9,5 %.

Figure 1 – Évolution des ventes annuelles de tabac et de la valeur unitaire moyenne, de 2012 à 2020

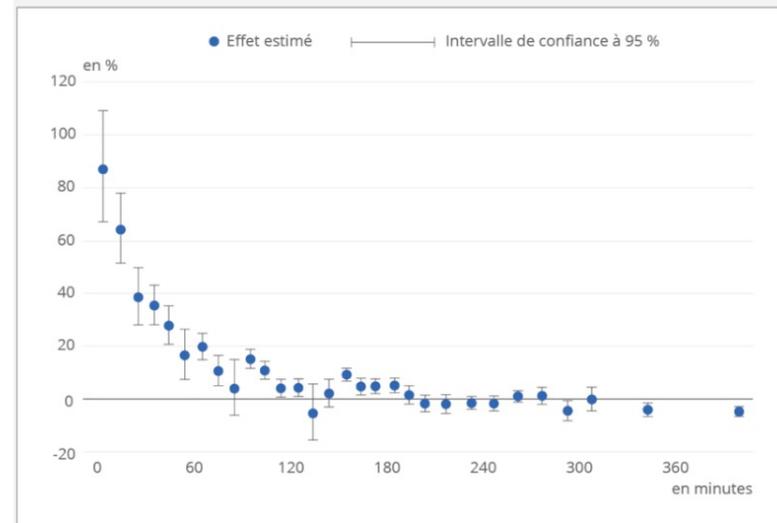


Lecture : Entre 2012 et 2020, les ventes de tabac en France ont diminué de 26 % en volume (indice 74, base 100 en 2012), tandis que la valeur moyenne d'une unité de tabac a augmenté de 65 % (indice 165, base 100 en 2012).

Champ : France métropolitaine.

Source : DGDDI, Logista.

Figure 3 – Effet estimé de la fermeture des frontières sur les ventes de tabac dans le réseau officiel en avril-mai 2020 en fonction du temps d'accès par la route à la frontière terrestre la plus proche



Lecture : La fermeture des frontières en avril-mai 2020 a entraîné une hausse d'environ 90 % des achats de tabac dans les zones de chalandise situées à moins de 10 minutes par la route d'une frontière.

Champ : France métropolitaine hors Corse et communes insulaires non desservies par la route.

Sources : DGDDI, GIMT ; Insee, recensements de la population 2010 à 2020.

1. Faites une synthèse / un résumé des informations contenues dans l'ensemble de la documentation en quelques phrases.

a) **Présentation du texte** : Article de l'INSEE, récent (datant de - de 5ans), présentant les approvisionnements à l'étranger représentant au moins 9,5 % des ventes de tabac en France. Il comprend deux figures :

- Un nuage de point : évolution de la vente de tabac en fonction du temps d'accès par la route à la frontière la plus proche après fermeture de celle-ci.
- Un graphique : évolution des ventes/du prix du tabac en France.

b) Synthèse :

- La prévalence du tabagisme a notablement diminué en France depuis le début des années 2000 : 24 % en 2019 contre 28% en 2014 ;
- La France est l'un des pays d'Europe où le prix du tabac est le plus cher (3 -ème rang), le prix du paquet est passé de 7 à 12€ entre 2012 et 2020 alors que le volume du paquet a significativement diminué (- 26%) (figure 1) ;
- Les ventes de tabac par habitant varient considérablement en fonction de la proximité des frontières ;
- La fermeture des frontières, durant le confinement, a contraint une partie des fumeurs (ceux vivant à proximité des frontières notamment) (figure 3) à s'approvisionner en France. Ainsi les ventes de tabac durant cette période ont augmenté de 9,5%.

2. Formulez la (ou les) problématique(s) du documents

- Proportion de fumeurs quotidien trop élevée ;
- Importance de l'achat de cigarette à l'étranger et non en France ;
- Difficulté de régulation du tabac liée aux déplacements transfrontaliers ;
- Prix de la cigarette en France élevée ;
- Inégalités territoriales (11 € à 10 min des frontières VS 33€ à 200 minutes).

3. Quelles sont la (les) hypothèse(s) que vous pouvez suggérer en réponse à cette (s) problématique(s) ?

- Politique anti-tabac actuelle insuffisamment efficace en France ;
- Le tabagisme est ancré dans les habitudes socio-culturelle des Français ;
- Le fait que le prix public du tabac soit inférieur dans tous les pays frontaliers à celui de la France en 2020 est susceptible d'encourager ce type de comportement ;
- France = nombreuses frontières = nombreuses zones géographiques où il est possible d'aller dans les pays voisins ;
- Volonté de lutte contre le tabagisme avec l'augmentation des prix du tabac ;
- Les français qui habitent très proche de la frontière sont plus susceptibles d'acheter leur cigarette chez les voisins européen et moins en France.

4. Analyser de manière critique les données de l'ensemble de la documentation

- Achats transfrontaliers probablement sous-estimé en raison de la persistance de consommation de tabac en provenance de l'étranger (travailleurs transfrontaliers) ;
- Augmentation de taux de tabac durant le confinement peut être lié à l'augmentation de la demande à cette période (ennuie des fumeurs, nombre de fumeurs qui a augmenté...)
- Manque d'analyse sur les facteurs socio-économiques, culturels, basé uniquement sur le tabagisme et le comportement d'achat.

5. Que proposez-vous comme perspectives sur le sujet ?

- Économiques : Promouvoir la santé publique ; rendre plus accessible financièrement les alternatives au tabac.
- Juridiques : Amélioration et renforcement des lois anti-tabac ; limiter l'achat de paquet en provenance de l'étranger.
- Sociales : Sensibiliser au risque du tabac (prévention) ; Adopter des approches inclusives qui tiennent compte des besoins spécifiques des populations vulnérables ; s'inspirer des techniques de nos voisins européens (où la prévalence est moindre) : coopération internationale.

Qu'est ce qu'un intervalle de confiance ?

Réponse : Il s'agit d'une plage de valeurs autour d'une estimation statistique. On est confiant à 95% que la valeur est vraie.

Est ce que l'augmentation du prix du tabac est un frein suffisant ?



Est ce que l'augmentation du prix du tabac est un frein suffisant ?

Réponse : Ça marche mais pas assez car la France est l'un des pays ayant le nombre de fumeurs le plus élevé.

La France a-t-elle d'autres moyens de restriction autre que le prix ?



La France a-t-elle d'autres moyens de restriction autre que le prix ?

Réponse : Les publicités sur les paquets, taxés les grossistes, renforcée la vérification de l'identité des mineurs...



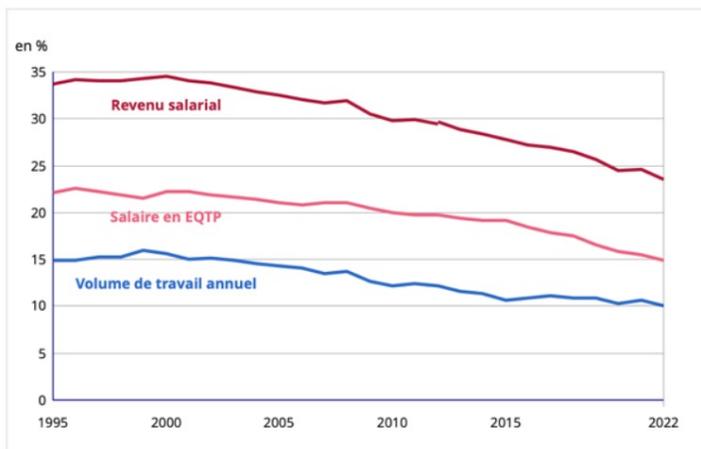
Écart de salaire entre femme et homme en 2022

Écart de salaire entre femme et homme en 2022

Fanny Godet (Insee)

En 2022, parmi les salariés exerçant leur emploi principal dans le secteur privé, le revenu salarial des femmes est inférieur en moyenne de 23,5 % à celui des hommes : 19 980 euros annuels pour les femmes, contre 26 110 euros pour les hommes (figure 1). En moyenne, le volume de travail annuel des femmes est inférieur de 10,1 % à celui des hommes en 2022. À temps de travail égal, l'écart de salaire en équivalent temps plein (EQTP) entre femmes et hommes atteint 14,9 %. En 1995, le salaire net des femmes en EQTP était inférieur de 22,1 % à celui des hommes. L'évolution de la composition des emplois dans le secteur privé explique en partie cette diminution : la part des femmes parmi les cadres, en moyenne mieux rémunérés que les autres salariés, a par exemple constamment augmenté sur la période, passant de 23 % en 1995 à 37 % en 2022. Sur la même période, l'écart de volume de travail moyen s'est aussi réduit, passant de 14,9 % en 1995 à 10,1 % en 2022. En hausse entre 1995 et 1999 avec l'essor du temps partiel, majoritairement féminin, il s'est resserré lors des quinze années suivantes, sous l'effet de la hausse du volume de travail des femmes et, à partir de 2009, de la baisse de celui des hommes. Depuis 2016, il s'est stabilisé. En tenant compte de ces deux composantes, le revenu salarial moyen des femmes était inférieur d'environ 34 % à celui des hommes entre 1995 et 2001, écart stable sur cette période. Il amorce ensuite une décure régulière, de 0,5 point par an en moyenne, soit -10 points entre 2002 et 2022. Sur un champ légèrement différent, excluant les rémunérations que les salariés du privé multi-actifs tirent de leurs activités secondaires dans le public, la différence de salaire net en EQTP entre les femmes et les hommes travaillant dans le secteur privé est de 14,0 % en 2022. Cet écart croît avec l'âge : il est de 4,7 % pour les salariés de moins de 25 ans et atteint 26,1 % pour ceux âgés de 60 ans ou plus. À l'inverse, les différences de temps de travail sont particulièrement élevées pour les moins de 25 ans : les jeunes femmes ont un volume de travail annuel inférieur de 20,3 % à celui des jeunes hommes. Puis l'écart se réduit : après 25 ans, l'écart se stabilise entre 9 % et 10 %. En 2022, les femmes occupent 41,8 % des emplois dans le secteur privé en EQTP. Cette proportion est toutefois nettement plus élevée parmi les salariés à bas salaires puis diminue ensuite à mesure que l'on s'élève dans la distribution des salaires (figure 4) : les femmes représentent un tiers des effectifs percevant un salaire au niveau du 9^e décile (4 160 euros). Au-dessus du 99^e centile (9 970 euros), c'est-à-dire parmi les 1 % de salariés les mieux rémunérés, leur part n'est plus que de 22,8 %.

Figure 1a – Écarts de rémunération nette et de temps de travail moyens entre les femmes et les hommes dans le secteur privé



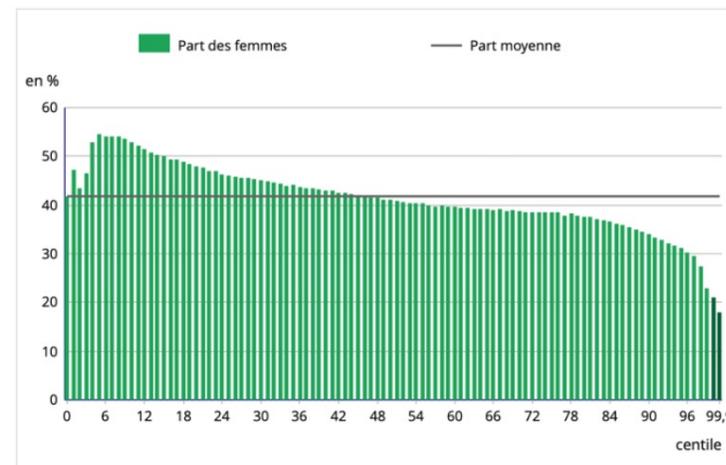
Notes : Du fait de la fragilité des données de 2003 à 2005, les évolutions sont lissées entre 2002 et 2006. Les données de salaire intègrent depuis le 1^{er} janvier 2013 les cotisations patronales pour la complémentaire santé obligatoire (CPCSO). Ce changement a un impact sur les niveaux de salaire mais presque pas sur les écarts entre femmes et hommes.

Lecture : Parmi les salariés travaillant principalement dans le secteur privé en 2022, les femmes gagnent en moyenne 23,5 % de moins en revenu salarial et 14,9 % de moins en équivalent temps plein (EQTP) que les hommes. Leur temps de travail annuel est inférieur de 10,1 % à celui des hommes.

Champ : France métropolitaine de 1995 à 2001, France hors Mayotte à partir de 2002, salariés travaillant principalement dans le secteur privé hors apprentis et stagiaires, hors salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, panel Tous salariés 2021 et base Tous salariés 2022.

Figure 4 – Part des femmes dans chaque centile de la distribution des salaires en EQTP du secteur privé en 2022



Lecture : Si on ordonne les emplois (des femmes et des hommes) sur une même échelle de 0 à 100, du moins (0) au mieux rémunéré (100), il y a 54,6 % de femmes et 45,4 % d'hommes au 5^e échelon sur 100 (5^e centile), 31,1 % de femmes et 68,9 % d'hommes au 95^e centile.

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base Tous salariés 2022.

Vos erreurs

« les femmes occupent moins de postes de haut grade que les hommes parce qu'elles sont moins intelligentes »

« sexisme généralisé dans la société » => nuancer les propos

1. Faites une synthèse / un résumé des informations contenues dans l'ensemble de la documentation en quelques phrases.

a. Présentation du texte : Article de l'INSEE, récent (2022), présentant l'écart de salaire entre les hommes et femme en 2022. Il comprend deux figures :

- Un graphique linéaire à 3 catégories : écart de rémunération nette et temps de travail moyen entre les femmes et les hommes dans le secteur privé.
- Un diagramme en barres : part des femmes dans chaque centile de la distribution des salaires en EQTP du secteur privé en 2022.

b. Synthèse

- En 2022, le revenu salarial moyen des femmes est inférieur de 23,5% à celui des hommes dans le secteur privé : 19 980 € contre 26 110 € ;
- Le volume de travail annuel moyen des femmes est inférieur de 10,1% à celui des hommes en 2022.
- À temps de travail égal, l'écart de salaire en équivalent temps plein (EQTP) entre femmes et hommes atteint 14,9 % ;
- Depuis 1995, les inégalités de revenu salarial se sont réduites de 10 points, les écarts de volume de travail d'une part et de salaire en équivalent temps plein d'autre part contribuant conjointement à cette baisse ;
- L'évolution de la composition des emplois explique en partie la diminution de l'écart salarial ;
- En 2022, les femmes occupent 41,8 % des emplois dans le secteur privé en EQTP. Cette proportion est plus élevée parmi les salariés à bas salaires et diminue avec l'augmentation des niveaux de salaires : un tiers des salariés au 9e décile sont des femmes, contre 22,8 % au-delà du 99e centile.

2. Formulez la (ou les) problématique(s) du documents

- Écart de rémunération dans le secteur privé ;
- Malgré une baisse, la tendance à l'écart reste persistante ;
- Volume de travail annuel des femmes inférieur à celui des hommes ;
- Part des femmes parmi les cadres seulement 37 % ;
- L'écart de salaire net croît avec l'âge ;
- Différence de temps travail plus élevé chez les moins de 25 ans : les jeunes femmes ont un volume de travail moins important que les jeunes hommes ;
- Inégalité salariale encore plus marqué pour les salaires très élevé : parmi les 1% de salariés les mieux rémunérés seulement 22,8 % sont des femmes.

3. Quelles sont la (les) hypothèse(s) que vous pouvez suggérer en réponse à cette (s) problématique(s) ?

- Discrimination salariale direct ;
- Évolution de la composition des emplois : augmentation de la proportion de femmes parmi les cadres, explique en partie la réduction de l'écart de rémunération.
- Effet de la maternité : interruptions de travail liées à la maternité affectent le volume de travail annuel
- Les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes au cours de l'année, d'autre part, elles occupent plus fréquemment un emploi à temps partiel, situations pouvant aussi bien relever d'un choix qu'être subies ;
- Limitation des opportunités pour les femmes;
- Norme sociale qui place historiquement l'homme comme «leader»;
- Responsabilités familiales amenant les femmes à moins prétendre aux postes à responsabilités;
- Progression de carrière plus linéaire chez les hommes, promotions plus fréquente attribués aux hommes ;
- Insertion un peu plus tardive sur le marché du travail des femmes car elles sont en moyenne plus diplômées que les hommes
- Les femmes sont concentrées dans les emplois à bas salaires dans le secteur privé, ce qui contribue à la disparité salariale observée aux différents niveaux de rémunération, avec une sous-représentation parmi les salariés les mieux rémunérés.

4. Analyser de manière critique les données de l'ensemble de la documentation

- Absence de contexte historique détaillé : Bien que des chiffres comparatifs soient fournis sur différentes périodes, la documentation ne fournit pas suffisamment de contexte historique détaillé pour comprendre pleinement les tendances observées. Par exemple, quels événements ou politiques ont pu influencer ces changements au fil du temps ?
- Étude uniquement du privé : Les données du texte ne sont basées que sur les inégalités salariales dans le privé or il aurait été judicieux de comparer ses données à celles du publique.
- Manque de comparaison à poste égal : Le texte et les figures montrent un écart clair de salaire entre hommes et femmes, mais il s'agit là de moyennes par sexe uniquement (avec mise à niveau en EQTP). En effet, il aurait été intéressant de comparer l'écart de salaire entre hommes et femmes pour un même poste, afin de savoir si le problème se situait au niveau du salaire et/ou au niveau de l'accès aux postes/de l'embauche.
- Manque d'analyse approfondie : La documentation fournit des données chiffrées mais ne propose pas d'analyse approfondie pour expliquer les tendances observées. Par exemple, quels sont les facteurs sous-jacents contribuant aux écarts de revenu et de volume de travail entre hommes et femmes ?
- Présentation des résultats sans interprétation critique : Les résultats sont présentés de manière descriptive sans offrir une interprétation critique des implications ou des conséquences des écarts salariaux et des différences de volume de travail entre hommes et femmes.
- Manque de comparaison internationale : La documentation ne compare pas les résultats avec d'autres pays ou régions, ce qui pourrait fournir un contexte plus large pour évaluer la situation en matière d'égalité des sexes dans le secteur privé.

5. Que proposez-vous comme perspectives sur le sujet ?

- ▶ Économiques :
Réduire les écarts de rémunération et les inégalités de genre peut améliorer la productivité et la performance économique globale d'une entreprise en permettant à tous les employés de réaliser leur plein potentiel
- ▶ Juridiques : Renforcer les lois et les réglementations en matière d'égalité des sexes pour garantir des conditions de travail équitables et la non-discrimination en fonction du genre dans tous les aspects de l'emploi ; Assurer une application efficace des lois existantes sur l'égalité des sexes et prendre des mesures contre toute forme de discrimination basée sur le genre sur le lieu de travail
- ▶ Sociales :
Sensibiliser la société aux inégalités de genre persistantes dans le monde professionnel et éduquer sur les impacts négatifs de ces inégalités sur les individus et la société.
Mise en œuvre d'initiatives visant à réduire les obstacles structurels et culturels, à promouvoir l'égalité des opportunités et à favoriser un environnement de travail inclusif qui valorise la diversité de genre et les contributions des femmes aux postes de direction

Selon vous, pourquoi le volume de travail annuel des femmes est-il inférieur à celui des hommes ?



Selon vous, pourquoi le volume de travail annuel des femmes est-il inférieur à celui des hommes ?



Réponse : Division des responsabilités familiales, Discrimination et barrières professionnelles (plafond de verre), inégalités de genre dans l'éducation et la formation (pressions sociales et normes culturelles, disparités dans les politiques d'emploi et de congé parental, mobilité professionnelle et flexibilité du travail)

Qu'est ce qu'un EQTP ?



Qu'est ce qu'un EQTP ?

*Réponse : Le salaire équivalent temps plein (EQTP) est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Par exemple, pour un agent ayant occupé un poste de travail pendant six mois à 80 % et ayant perçu un total de 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 * 0,8) = 25\,000$ euros par an*

